

UE Stage L3 Mathématiques – MAT3165L

Cette unité d'enseignement de 6 crédits fait partie du semestre 6 de la Licence de Mathématiques et est obligatoire pour le parcours "Mathématiques pour l'enseignement". Vous devez organiser votre stage en fonction de vos disponibilités au S6.

En quoi consiste cette UE ?

Il s'agit d'effectuer un stage qui sera une expérience de pré-professionnalisation. A l'issue de ce stage, vous rédigerez un rapport et présenterez votre stage lors d'une soutenance devant un jury. C'est une UE hors séquence qui doit représenter *au minimum 60 heures de travail dont au moins 40 heures sur votre lieu de stage*. Le stage doit vous permettre d'effectuer une prise de contact avec un milieu professionnel de votre choix en rapport avec votre projet de poursuite d'études et avec votre projet professionnel ultérieur.

Les stages peuvent être réalisés dans des établissements publics ou privés : établissements scolaires, lieux de diffusion des sciences mathématiques, entreprises (banque, cabinet d'audit, de comptabilité, d'actuariat, d'assurance), etc. La contrainte principale est que votre stage ait un rapport avec votre formation à l'Université. Dans le cadre du parcours "Mathématiques pour l'enseignement", les stages ont généralement lieu en établissements scolaires. Dans ce cas, il s'agira d'aller à la rencontre de différentes facettes du métier d'enseignant en tant qu'observateur et éventuellement acteur sous la responsabilité d'un tuteur.

La recherche du stage

Il y a deux options pour trouver un stage :

1. Vous pouvez chercher ce stage par vous-même : cibler vos choix, aller sur place, prendre contact, déposer une lettre de motivation et un CV.
2. Dans le cas spécifique d'un stage en établissement scolaire, il est possible de faire appel au Bureau des stages de l'INSPE Université Lyon 1 en partenariat avec l'Académie de Lyon. Vous devrez alors communiquer à la responsable de l'UE vos vœux géographiques mi-novembre pour permettre un début de stage mi-janvier. En fonction de ces vœux, la DAFOP au Rectorat, en lien avec les inspecteurs de la discipline, proposera via ce Bureau des implantations de stages avec le nom des tuteurs.

Quelque soit l'option choisie, la recherche d'un stage et l'obtention d'une convention (sans laquelle vous ne pouvez débiter votre stage) prends du temps, il est donc recommandé de commencer votre recherche le plus tôt possible. Il est à savoir que depuis la rentrée 2017, le Rectorat déconseille les demandes individuelles de stage auprès des établissements scolaires et préconise de faire une demande collective via le Bureau académique des stages de l'INSPE.

La convention de stage obligatoire

En fonction de l'option choisie pour trouver un stage :

1. C'est à vous de faire une demande de convention de stage en vous connectant à l'application Elipse <http://sciences-licence.univ-lyon1.fr/outils/elipse-stages/> avec les identifiants habituels Lyon1. Votre contact est le Bureau des stages de la Scolarité de la Licence STS (*Quai 43, bureau 132, sylvie.gigon@univ-lyon1.fr*). Pour une question d'assurance, cette procédure est indispensable pour débiter votre stage.
2. Le Bureau des stages de l'INSPE édite la convention de stage lorsqu'il vous aura trouvé établissement d'accueil et tuteur. Pour une question d'assurance, vous ne pouvez pas aller sur le lieu de stage tant que vous n'avez pas signé cette convention.

L'encadrement méthodologique

Votre stage vous sera pleinement profitable en disposant d'outils méthodologiques adaptés. Pas à pas une problématique se dégagera et, en cohérence avec celle-ci, l'accompagnement méthodologique proposé par l'équipe pédagogique vous aidera à construire des outils d'observation et/ou concevoir et mettre en œuvre des situations sur le lieu du stage, recueillir et analyser des données, interpréter les résultats et rédiger votre rapport de stage. L'enseignement reçu dans le cadre de l'UE HEDM au semestre 5 pourra le cas échéant être mis en pratique.

Cet encadrement sera proposé sous différentes formes : quelques séances d'enseignement au début du semestre, une permanence régulièrement assurée tout au long du semestre et des fiches méthodologiques à disposition à la page dédiée sur le site de la Licence de mathématiques.

Le rapport de stage et la soutenance

L'enjeu du rapport est de rendre compte de votre expérience de stage en valorisant autant que possible votre investissement personnel, tant en termes de temps dédié à ce stage qu'en termes de réflexions, réalisations et analyses (pédagogiques et/ou didactiques dans le cas du Parcours "Mathématiques pour l'enseignement") et votre bonne maîtrise des mathématiques en jeu dans cette expérience de terrain. Pour vous aider à dépasser le niveau des généralités et du descriptif, il est attendu que des données issues du stage soient sélectionnées en cohérence avec votre problématique et analysées finement.

Le rapport devra être réalisé avec le logiciel L^AT_EX (des TP d'initiation à cet outil seront proposés) et remis au plus tard une semaine avant la date de la soutenance. Vous présenterez votre stage à l'oral devant un jury. La soutenance se composera de votre présentation, outillée d'un diaporama, et d'un entretien avec le jury. Elle durera 30 minutes.

Des fiches méthodologiques pour expliciter les attendus et vous conseiller dans la réalisation du rapport et la préparation de la soutenance seront à votre disposition à la page dédiée sur le site de la Licence de mathématiques.

L'évaluation de l'UE

Une fiche d'évaluation de stage à faire remplir par votre tuteur professionnel vous sera fournie et sera à remettre avec votre rapport de stage. L'évaluation de l'UE prendra en compte à la fois cette fiche du tuteur professionnel, le rapport de stage et les éléments donnés à voir lors de la soutenance. Les critères d'évaluation du rapport de stage et de la soutenance seront explicités par l'équipe pédagogique lors d'une séance CM au début du semestre 6 et vous les retrouverez dans les fiches dédiées à ces deux objets.

L'équipe pédagogique

- Véronique Battie (responsable de l'UE) : veronique.battie@univ-lyon1.fr
- Léon Matar Tine : leon-matar.tine@univ-lyon1.fr